



REDEVANCES OR

REDEVANCES OR DÉCLARE UN DIVIDENDE POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2026

(Montréal, 18 février 2026) - Redevances OR Inc. (la « **Société** » ou « **Redevances OR** ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer que le conseil d'administration a approuvé un dividende pour le premier trimestre de 2026 de 0,055 \$ US par action ordinaire. Ce dividende sera payé le 15 avril 2026 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 31 mars 2026 à la fermeture des bureaux. Ce versement de dividende est considéré comme un dividende déterminé, tel que défini par la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Pour les actionnaires résidant au Canada, le dollar canadien équivalent sera déterminé en fonction du taux de change journalier publié par la Banque du Canada le 31 mars 2026.

La Société souhaite également rappeler à ses actionnaires bénéficiaires non-inscrits qu'à la suite de son changement de nom et de l'attribution d'un nouveau numéro CUSIP, à compter du 8 mai 2025, ils pourraient devoir soumettre un nouveau formulaire d'inscription afin de continuer à participer au régime de réinvestissement des dividendes de la Société (le « **régime** ») et de bénéficier de la remise de 3 % offerte dans le cadre du Régime.

Les actionnaires bénéficiaires non-inscrits qui souhaitent participer au régime doivent communiquer avec leur conseiller financier, leur courtier, leur courtier en valeurs mobilières, leur banque ou toute autre institution financière qui détient leurs actions ordinaires afin de se renseigner sur la date limite d'inscription applicable et de demander leur inscription au régime.

De plus amples informations sont disponibles sur le site web de la Société à l'adresse <https://orroyalties.com/fr/dividendes/prid/>. Les actionnaires sont priés de contacter notre agent de transfert au 1-800-387-0825 (numéro gratuit au Canada) ou à l'adresse shareholderinquiries@tmx.com pour obtenir des informations sur l'inscription ou pour toute autre question.

Il est entendu que le fait que des dividendes soient investis aux termes du régime ne libère pas les participants de leur responsabilité quant aux impôts à payer sur ces montants. Les actionnaires devraient consulter leur conseiller en fiscalité pour obtenir de l'information sur les incidences fiscales en lien avec la participation au régime compte tenu des circonstances particulières.

Ce présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de titres aux États-Unis ou dans toute autre juridiction.

À propos de Redevances OR Inc.

Redevances OR est une société de redevances et de flux de métaux précieux axée sur des juridictions minières de premier plan, telles que le Canada, les États-Unis et l'Australie. Redevances OR a débuté ses activités en juin 2014 avec un seul actif en production et détient aujourd'hui un portefeuille de plus de 195 redevances, flux de métaux et droits similaires. Le portefeuille de Redevances OR s'appuie sur son actif clé, une redevance de 3 % à 5 % sur le rendement net de fonderie du complexe Canadian Malartic de Mines Agnico Eagle Ltée, l'une des plus importantes opérations aurifères à l'échelle mondiale.

Le siège social de Redevances OR est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances OR Inc. :

Grant Moenting	Heather Taylor
Vice-président, marchés des capitaux	Vice-présidente, développement durable et communications
Portable : (365) 275-1954	Tél : (647) 477-2087
Courriel : gmoenting@ORroyalties.com	Courriel : htaylor@ORroyalties.com

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Redevances OR à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Dans ce communiqué de presse, ces énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, des commentaires liés aux administrateurs et dirigeants de Redevances OR, à l'information relative au fait que les conditions requises pour le paiement du dividende seront remplies et que ce dividende continuera d'être un « dividende déterminé », tel que défini par la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Redevances OR considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Redevances OR et ses activités.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle de Redevances OR, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur de Redevances OR dans SEDAR+, au www.sedarplus.com, et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur de Redevances OR dans EDGAR, au www.sec.gov. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de Redevances OR au moment de l'émission du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Redevances OR décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.